



AUTORISATION A BIEN-PLAIRE N° 6168

POUR TERRAIN LAISSE EN JOUISSANCE

Le propriétaire de la parcelle **3205** de Lausanne, **chemin de la Vuachère 4**, actuellement **DCC IMMO SA**, ci-après le « bénéficiaire », a l'autorisation de conserver la jouissance de la parcelle communale **9185** de Lausanne, cédée à la Commune de Lausanne par acte de cession du 28 avril 1986 et figurée sur l'extrait cadastral reproduit au dos de la présente autorisation.

La jouissance de cette parcelle est accordée aux conditions ci-après :

1. Le bénéficiaire reconnaît que le terrain en question reste la propriété de la Commune de Lausanne.
2. Le bénéficiaire demeure seul responsable, à la complète décharge de la Commune de Lausanne, de tout dommage vis-à-vis des tiers.
3. Le bénéficiaire assume l'entretien de la parcelle ainsi que des aménagements et autres ouvrages qu'elle comprend, à propos desquels il reste seul responsable de tout dommage dont ils pourraient être l'objet ou la cause.
4. En cas de carence du bénéficiaire, la Municipalité pourra, conformément aux dispositions légales, faire procéder à tous travaux jugés utiles, aux frais, périls et risques du bénéficiaire.
5. Le bénéficiaire s'engage à :
 - a. renoncer à la jouissance de cette parcelle à première réquisition de la Municipalité, et quel qu'en soit le motif, ce sans aucune indemnité de la part de la Commune de Lausanne,
 - b. transmettre la présente autorisation à bien-plaire à tout éventuel acquéreur ou successeur, en informant la Commune de Lausanne du transfert.
6. Le bénéficiaire peut en tout temps renoncer à la jouissance de la parcelle 9185 de Lausanne et à la présente autorisation, sans aucune indemnité de la part de la Commune de Lausanne. Il reste tenu des éventuels coûts relatifs à l'entretien qu'il n'a pas réalisé durant la durée de la jouissance.
7. La présente autorisation annule et remplace l'ancienne autorisation à bien-plaire établie le 15 novembre 1990 sous numéro 2685.

Lausanne, le 5 janvier 2023

Dossier N° : ID 449288
Biens-fonds N° 3205 et 9185

**Au nom de la Municipalité
(par délégation) :**

La directrice :

Natacha Litzistorf

Lausanne, le 9 décembre 2022



Service du cadastre